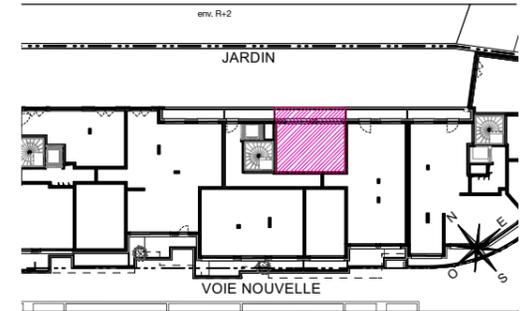


# ATELIERS VAUGIRARD

PARIS 15

## CHAPITRE II THÉODORE DECK

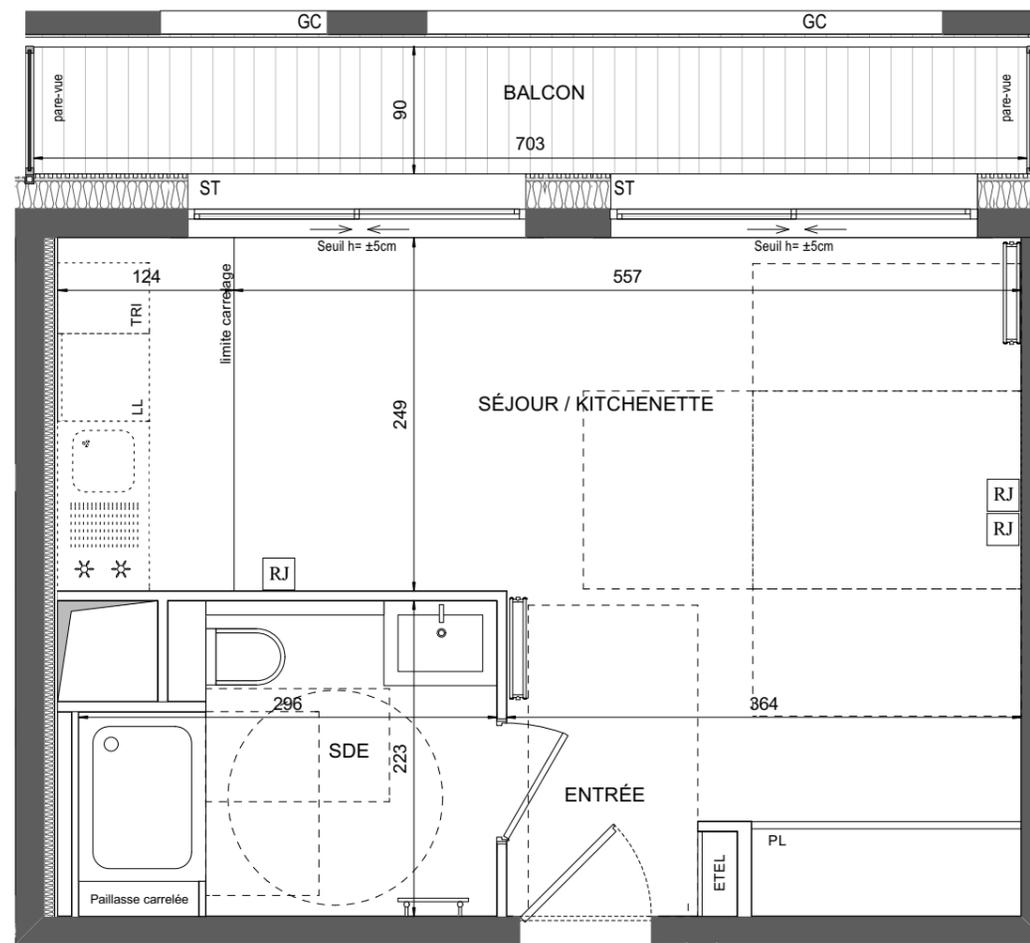


HALL D

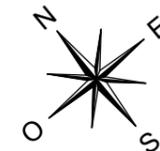
STUDIO

n° D21 au 2ème étage

ENTRÉE	2,37 m <sup>2</sup>
SÉJOUR / KITCHENETTE	22,83 m <sup>2</sup>
SALLE D'EAU / WC	6,06 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>31,26 m<sup>2</sup></b>
BALCON	6,33 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXES</b>	<b>37,59 m<sup>2</sup></b>



N° D21



### LEGENDE

RJ	Prise RJ 45	Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée	Radiateur
ST	Stores Extérieurs	Réfrigérateur
VR	Volets roulants	Lave Vaisselle
GC	Garde-corps	Lave Linge
Soffite / faux plafond		Cuisson
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	Tri sélectif
PL	Placard	Retombée de poutre
Bac planté Ht : ±5cm		Limite privative
Bac planté et arbuste Ht : ±90cm		
Bac planté (roseraie) treille métallique en façade Ht = ±40cm		

Indice notaire	Novembre 2021
Echelle :	0 50 100 200cm

EMERGE

ICADE

Hamonic+Masson & Associés

Nota1: Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.